REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 13 novembre 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de judiciaire de Grenoble

NOR : JUSB2031182A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 5 novembre 2020, mis fin aux fonctions de Madame Ghislaine FAIVRE (JACOBE), greffière principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal judiciaire de Grenoble.

Article 2

Ghislaine FAIVRE (JACOBE), greffière principale, est, à compter du 5 novembre 2020, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de GRENOBLE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 13 novembre 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TORCHY